



Département de Maintenance en Instrumentation

FICHE DE VŒUX

(Accès au master pour les étudiants titulaire du diplôme de licence (Arrêté N°363 du 09 juin 2014))

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au : Mercredi 20 septembre 2017

La demande pour postuler à une inscription en master se fait selon les conditions requises pour l'inscription.

Je soussigne le candidat(e):

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Ayant obtenu une licence :

Domaine :

Filière :

Spécialité :

Mon choix d'inscription en spécialité pour la poursuite des études en master **une fois ma candidature retenue** est résumé dans le tableau suivant et par ordre de préférence.

Ordre du Choix	Département	Spécialités
	Maintenance en Instrumentation (Mettre un numéro de 1 à 3)	Ingénierie de la maintenance en instrumentation
		Mesure-Analyse-Qualité
		Génie industriel

Dossier à fournir avec cette fiche de vœux:

- Une lettre de motivation.
- Une copie de l'attestation de réussite au baccalauréat.
- Une copie du diplôme ouvrant droit à une inscription au master.
- Une copie des relevés de notes du cursus universitaire suivi.
- **Pour les salariés** : Autorisation de l'employeur.
- **Uniquement pour les étudiants venant d'un autre établissement** : l'annexe du diplôme pour les diplômes du système LMD.
- **Uniquement pour les étudiants venant d'un autre établissement** : une attestation faisant état de la situation disciplinaire du candidat.

Tous dossier incomplet ne sera pas traité par la commission.

Le dépôt des dossiers se fait uniquement au niveau du service de la scolarité de l'institut et ce à compter **du 02 juillet 2017 au 20 septembre 2017**. L'étude des dossiers se fera selon l'arrêté N°363 du 09 juin 2014 et selon les articles 6, 7 et 8.

Les résultats seront affichés au niveau de l'institut le jeudi 21 septembre 2017.

Les nouveaux diplômés du système LMD n'ayant cumulé aucun retard sont prioritaires pour l'inscription en master (article 7).

Le dépôt d'un dossier n'entraîne pas une inscription en master.

➤ **Date de dépôt du dossier du candidat** :

➤ **Signature du candidat** :

Décision de la commission d'orientation

L'étudiant(e) est admis à s'inscrire en master : Oui Non

Affichage des résultats le **jeudi 21 septembre 2017** et les inscriptions **du 24 septembre au 4 octobre 2017**